

Dispositif Rest'O Collège

Calcul du tarif de la restauration pour l'année scolaire 2025-2026

Notice d'informations **Partie à conserver par la famille** :

Qu'est-ce que Rest'O Collège ?

Le dispositif Rest'O collège vous permet d'obtenir un tarif de la restauration scolaire selon les ressources et la situation de votre foyer. Cette aide financière du Département est à destination des élèves demi-pensionnaires, scolarisés dans un collège public du Val d'Oise.

Le tarif des repas est calculé par les services départementaux via le dispositif Rest'O collège, sur la base du quotient familial tel que calculé par les services de la Caisse des Allocations familiales (CAF).

A ce quotient familial est associé un tarif issu de la grille tarifaire votée par le Département en octobre 2024.

Tranches du quotient familial	Tarifs 2025-2026
T1 :] 0 : 300]	1,26 €
T2 :] 300 : 500]	1,85 €
T3 :] 500 : 750]	2,73 €
T4 :] 750 : 1000]	3,57 €
T5 :] 1000 : 1250]	4,46 €
T6 :] 1250 : 1500]	5,30 €
T7 :] 1500 : 1750]	5,40 €
T8 :] 1750	5,56 €

Qui peut faire cette demande ?

Cette demande est effectuée uniquement par un des représentants légaux du collégien demi-pensionnaire.

Quand pouvez-vous faire votre demande ?

Le service sera ouvert à compter du 11 juin 2025 jusqu'au 2 mai 2026.

Comment constituer ma demande Rest'O collège ?

Les demandes de calcul de tarifs sont à effectuer lors de chaque nouvelle année scolaire. Il convient de réunir les éléments suivants lors de votre demande :

1. **Une adresse électronique unique et personnelle** notée en MAJUSCULE du représentant légal
2. **Le numéro INE** (11 caractères) accompagné d'un justificatif : *ce numéro est accessible sur l'application Pronote au niveau du menu « compte » puis « profil » de l'élève, les bulletins trimestriels, l'attestation de scolarité ou auprès de l'établissement.*
3. **La copie du livret de famille complet** (pages parents et enfants) **ou de l'acte de naissance avec filiation non daté de l'enfant ou un jugement d'adoption ou de tutelle** (Hors tutelle ASE)

Puis rassemblez les documents justificatifs suivant la situation de votre foyer en vous aidant du schéma disponible sur valdoise.fr. Le format des justificatifs dépend du canal utilisé pour le dépôt de la demande.

Où déposer ma demande ?

Dépôt du dossier :

Il existe plusieurs façons de déposer sa demande de calcul : soit sur la plateforme de Téléservices du Département, soit par mail ou par voie postale. *Il est à noter que l'utilisation de tous les canaux (papier, mail, plateforme de téléservices) pour déposer une même demande engendre une augmentation des délais de traitement.*

➔ Je dépose ma demande en ligne :

Sur la plateforme des Téléservices du Val d'Oise, en vous connectant à <https://services-en-ligne.valdoise.fr/>, via un ordinateur, un smartphone ou une tablette entre le **4 juin 2025 et le 2 mai 2026**. Vous aurez accès au formulaire dématérialisé, auquel il conviendra de joindre les documents justificatifs numérisés en format PDF ou JPEG uniquement.

En cas de problème de connexion, l'assistance informatique de la plateforme de Téléservices du Département est accessible au 01 34 25 56 47

du 11 juin au 13 juillet 2025 8h30 à 12h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi.

puis du 8 septembre au 17 octobre 2025 de 8h30 à 12h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi.

En dehors de ces périodes l'assistance sera ouverte de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Le tarif est calculé de façon automatique dans les deux cas suivants :

- Vous êtes allocataire de la CAF/MSA et votre quotient familial a bien été restitué par la CAF/MSA sur le formulaire en ligne Rest'O Collège
- Vous avez coché le tarif maximum à 5.56 €

Dans ces deux cas, vous recevrez un mail « dépôt d'une demande » puis la notification relative à votre tarif de restauration scolaire. *Pensez à vérifier vos spams.*

Dans les autres cas, une instruction de votre dossier par les services départementaux est nécessaire et le délai de traitement des demandes peut varier en fonction de la période entre 72h et 10 jours.

➔ Je dépose mon dossier par courrier ou par envoi de mail :

- 1- Télécharger et remplissez le formulaire papier (1 Formulaire par collégien demi-pensionnaire) disponible sur notre site <https://www.moncollege-valdoise.fr/>
- 2- Rassemblez les documents justificatifs suivant la situation de votre foyer, selon le canal de dépôt choisi.
- 3- Transmettre votre dossier papier complet au Département – 2 possibilités :

- a) Envoyer le formulaire papier (format initial) rempli, daté et signé avec les documents justificatifs par courrier à :

Rest'O Collège 2025/2026
Direction de l'Éducation et des Collèges
Département du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

Les documents doivent être transmis lisibles en format **A4 uniquement**.

- b) Envoyer le formulaire papier rempli, daté et signé avec les documents justificatifs par courriel à :

restocollege@valdoise.fr

Les documents numérisés doivent être transmis **en pièces jointes au mail** uniquement au **format PDF ou JPEG**, être lisibles et nommés de façon identifiable, exemple : livret de famille, formulaire, avis d'imposition, attestation CAF...

1 mail par demande (collégien demi-pensionnaire)

	<p>La date limite, pour déposer votre dossier, auprès des services du Département, est le 2 mai 2026. Attention : afin de bénéficier du dispositif Rest'O Collège et d'un tarif adapté à votre situation, il convient de déposer votre dossier avant que la facturation des repas ne soit réalisée par le collège.</p>
---	--

Comment suivre ma demande déposée par voie postale ou par mail ?

Les services départementaux enregistrent les demandes conformes et complètes dans votre compte sur la plateforme de téléservices du Département du Val d'Oise, dans un délai de 6 à 10 semaines selon la période. Une fois votre demande enregistrée par nos services vous recevrez un mail « Dépôt d'une demande » de service-en-ligne@valdoise-info.fr confirmant le dépôt de votre dossier et l'affectation du numéro pour le suivi. *Pensez à vérifier vos spams.*

Vous avez accès depuis votre compte personnel au numéro et au suivi de votre demande. Pour toute correspondance par mail vous devez obligatoirement nous indiquer le numéro de votre dossier en objet.

INFO PLUS : conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les demandes non conformes ou incomplètes ne feront l'objet d'aucun enregistrement informatique par nos services et ne seront pas conservées. Ces dernières vous seront retournées. **Aucune information relative à la réception et au suivi du dossier ne pourra être communiquée par téléphone**

Retrouvez toutes les informations sur notre site <https://www.moncollege-valdoise.fr/>

L'équipe du pôle Aides aux Familles est à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches du lundi au jeudi au 0 800 01 95 95 (numéro gratuit) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du 11 juin 2025 au 4 juillet 2025.

Réouverture du 2 septembre 2025 au 2 mai 2026 de 9h30 à 12h30

Fermeture durant les périodes de vacances scolaires

Cadre réservé à l'administration (ne rien remplir dans les parties grisées)			
TAMPON RÉCEPTION AU DÉPARTEMENT			
Envoi Famille ou Collège			
Identité du collégien			
Identifiant National Elève – INE (11 caractères – 9 chiffres et 2 lettres) * :			
<input type="checkbox"/> Joindre justificatif nominatif* <i>Numéro INE : ce numéro est accessible sur l'application Pronote au niveau du menu « compte » puis « profil » de l'élève, les bulletins trimestriels, l'attestation de scolarité ou auprès de l'établissement</i>			
Prénom(s) du collégien* :			
Classe en 2025-2026 * (cocher) : <input type="checkbox"/> 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} (préciser si) <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> UPE2			
Je suis inscrit à la demi-pension :			
Ville du collège * : ou tampon du collège			
Nom du collège * :			
Nombre de jours hebdomadaires choisis sur le formulaire d'inscription à la demi-pension transmis par le collège. Pour les changements de forfait vous devez vous rapprocher de l'établissement scolaire			
Forfait : <input type="checkbox"/> 1j (selon le collège) <input type="checkbox"/> 2j <input type="checkbox"/> 3j <input type="checkbox"/> 4j <input type="checkbox"/> 5j (selon le collège)			
Représentant légal et financier du collégien			
Adresse électronique <u>unique et personnelle</u> en MAJUSCULES du représentant légal (obligatoire) * :@.....			
Titulaire* de l'adresse électronique : <input type="checkbox"/> PÈRE <input type="checkbox"/> MÈRE <input type="checkbox"/> TUTEUR(TRICE) LEGAL(E)			
<input type="checkbox"/> Père/Mère : joindre le livret de famille complet (pages parents et enfants) ou l'acte de naissance avec filiation, non daté, de l'élève			
<input type="checkbox"/> Tuteur(trice) légal(e) : joindre le jugement de tutelle (page identité du tuteur et enfant(s))			
<i>Nous utilisons les pièces administratives pour la création ou l'accès à votre compte. L'absence de ces pièces entraînera le rejet de votre dossier.</i>			
Cadre réservé à l'Administration - Ne pas remplir les cases grisées			
P.C.A le	Par	Dossier conforme 0 <input type="checkbox"/>	Dossier non conforme 0 <input type="checkbox"/>
Validation NC le	Par	Dossier conforme 1 <input type="checkbox"/>	Renvoi dossier 1 <input type="checkbox"/>
Retour le	PC par	Dossier conforme 2 <input type="checkbox"/>	Dossier non conforme Pas de 2 ^{ème} renvoi <input type="checkbox"/>
Prêt pour Numérisation <input type="checkbox"/>	Par	Numérisation <input type="checkbox"/>	Par le
Enregistrement sous F <input type="checkbox"/>	Par	Renommer <input type="checkbox"/>	Par le

Informations sur les ressources du foyer

1/12 des ressources brutes déclarées + montant mensuel des allocations et/ou prestations

Nombre de parts au titre de la CAF

NUMÉRO INE * :

SITUATION DU FOYER*: <i>Cocher la case correspondante et joindre les documents demandés</i>		DOCUMENTS À JOINDRE*: <i>Les copies des documents sont au format A4</i>	Cadre réservé à l'Administration - Ne pas remplir les cases grisées
Je suis au tarif maximum de 5.56 € si : <input type="checkbox"/>	Je ne souhaite pas transmettre le(s) justificatif(s) de mes ressources ou mon QF CAF / MSA est supérieur ou égal à 1 751 €	Je coche la case correspondante et ne transmets pas les justificatifs des ressources de mon foyer. Les factures seront établies à 5.56 € par repas et par collégien.	TMAX
Je suis allocataire CAF / MSA si : <input type="checkbox"/>	Je bénéficie d' allocations de la CAF/MSA comme l'allocation Rentrée Scolaire, les APL, l'AEEH, l'AAH, le RSA, la prime d'activité, PAJE etc. sous conditions de ressources, ou de prestations familiales à compter de 2 enfants de moins de 20 ans	- Attestation de Paiement CAF/MSA du mois précédent. ATTENTION les attestations de quotient familial ne seront plus prises en compte dans le traitement du dossier. ET - Le ou les avis d'imposition complet(s) du foyer 2024 sur les revenus 2023 (1 ^{ère} page et page des ressources avec les parts fiscales).	CAF-MSA
Je suis demandeur d'asile si : <input type="checkbox"/>	Ma situation administrative ne me permet pas d'ouvrir des droits auprès des services de la CAF. <i>Ce calcul est à destination des familles en attente de la délivrance d'un titre de séjour.</i>	Une attestation d'un organisme d'Etat, d'une association ou d'une assistante sociale précisant la situation administrative, les noms, prénoms, dates de naissance des membres du foyer.	CD
Je ne bénéficie d'aucune prestation ni d'allocation si <input type="checkbox"/>	J'ai un seul enfant à charge au titre de la CAF (les prestations familiales sont de droits à compter de 2 enfants mineurs) et mes ressources sont supérieures aux seuils de la CAF.	- Le ou les avis d'impositions complet(s) du foyer 2024 sur les revenus 2023 (1 ^{ère} page et page des ressources avec les parts fiscales). - Livret de famille complet (pages parents et tous enfants). <i>Contrairement aux modalités de calcul des impôts, le foyer monoparental compte comme un couple dans le calcul Rest'O collège ; la case T apparait pour indiquer que le parent élève seul l'enfant.</i>	AI
Je suis fonctionnaire international si <input type="checkbox"/>	Je suis employé(e) par une Organisation Internationale (OI), dotée d'un régime statutaire ou contractuel spécifique, qui peut être propre à chaque OI. Le statut de fonctionnaire international n'a pas de lien avec le statut de la fonction publique française.	Attestation de mon employeur sur laquelle apparaissent les ressources annuelles, ainsi que les noms, prénoms et dates de naissance des membres de mon foyer présents sur le territoire.	FI

*Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente demande (pages 1 et 2), sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide.

Date, nom et signature du représentant légal*

..... / /20.....

Cadre réservé à l'Administration - Ne pas remplir les cases grisées

DV Oui Non